

DEBAT DE POLITIQUE DEPARTEMENTALE

Intervention du groupe Communiste et Républicain, du Front de Gauche

« La présence postale en Seine-Maritime »

Si l'on en juge par les différentes enquêtes d'opinion tous les services publics se situent largement au-dessus de la moyenne de satisfaction.

Cet intérêt national envers les services publics tranche singulièrement avec les projets les plus sombres portés par les libéraux.

A leur menu à contre-pieds des attentes des Français :

- poursuite de la diminution des moyens dédiés aux collectivités locales,
- réduction drastique du nombre de fonctionnaires,
- privatisation accélérée des services publics jugés comme potentiellement juteux à l'image de ce qui se déroule actuellement à la Poste mais j'y reviendrai,
- réduction de leur financement puisque réduction des impôts et des diverses formes de contributions collectives,
- nouveau serrage de la ceinture de l'austérité à travers l'accélération de critères de gestion purement comptables érigés en dogme.

Pour illustrer mon propos j'ai choisi de m'arrêter sur **le service public postal** car, sur ce terrain-là, chacun de nous ici a le moyen d'agir et de peser. Et par conséquent de mettre ses actes en cohérence avec ses déclarations.

Car c'est bien beau de se fendre d'un courrier de protestation quand dans sa commune ou son canton, La Poste vient fermer son bureau ou réduire ses moyens. Nous avons collecté ici des dizaines de ces courriers signés d'élus, d'éminents Parlementaires, Conseillers départementaux, régionaux, qui demandent tous à la Poste de revenir sur ses décisions en maintenant le niveau de service public postal.

Mais cette fois, à travers le programme de fermetures de bureaux de poste en Seine-Maritime concocté par le Direction départementale de la Poste vous avez, nous avons tous, le pouvoir et le devoir de nous y opposer.

Car la Commission départementale de présence postale territoriale dont les pouvoirs viennent d'être étendus, dispose des moyens de contrecarrer la fermeture massive de ces bureaux de poste.

Il y a quelques jours le 4^e contrat de présence postale a été signé pour la période 2017-2019, entre l'association des maires de France, la direction du groupe La Poste et l'Etat.

La signature de celui-ci s'accompagne d'une dotation de l'Etat augmentée à hauteur de 174 Millions d'euros, sans compter les nombreuses contributions, sous diverses formes, apportées par les collectivités locales pour maintenir sur nos territoires urbains et ruraux un service public postal de qualité et de proximité par des professionnels dont c'est le métier.

Cela fait beaucoup d'argent public, en complément du CICE perçu par le groupe, pour confirmer l'attachement des pouvoirs publics et des citoyens à ce service et à ses acteurs : factrices et facteurs, agents postaux des différents services proposés par La Poste.

En contrepartie, bien sûr il convient d'être en phase avec les habitants, citoyens et usagers, que la direction de La Poste semble un peu trop facilement résumer à des clients mobiles, demeure pourtant la moindre des choses pour guider l'application de ce contrat.

Sauf que... les premières mesures prises par la direction des postes en Seine-Maritime visent à fermer massivement des bureaux de poste au profit de Relais Postaux chez des commerçants. **En résumé : de l'argent public versé pour privatiser une partie du réseau postal de proximité !**

Et ça chers collègues, vous le vivez.

Vous le vivez au Havre avec la fermeture des bureaux de la République, du Port.

Vous le vivez ici, à Maromme La Maine, Rouen Mont Riboudet.

Vous le vivez à Dieppe Janval, Dieppe Le Pollet.

Vous le vivez à St Laurent en Caux et Incheville pour ce qui a été annoncé et pour certains déjà effectués.

Le Havre Brindeau, Le Havre Mare Rouge, Rouen Hôtel de Ville, Rouen Champsmeulée, Rouen Grammont, Rouen Grieu, Longueville sur Scie, Ry et Saint-Etienne Carnot pour ce qui semblerait être également envisagé.

Au Havre et à Dieppe la mobilisation des usagers et, pour cette seconde ville les élus municipaux, contre ces fermetures est engagée. Ils viennent d'obtenir le report, pour un an, de cette mesure.

ASaint-Etienne-du-Rouvray déjà fortement touché par des absences récurrentes dans les tournées de distribution de courrier, le Conseil municipal s'inquiète pour les deux bureaux de la commune et a adopté une motion dans ce sens.

A Saint-Léger-du-Bourg-Denis dans le canton de Darnétal, le Maire est aux prises avec une négociation de véritables marchands de tapis imposée par la direction de La Poste qui veut diminuer de moitié l'amplitude d'ouverture du bureau de poste.

Cela fait beaucoup, beaucoup trop !

Et encore, comme la direction de la Poste refuse de communiquer officiellement sur l'ensemble de son projet de mutation-privatisation qu'elle préfère nommer « mutualisation », il est à craindre que cette liste ne soit pas exhaustive.

Sophie Hervé donc a par conséquent profité de la réunion de la Commission au sein de laquelle elle siège pour le Département, le 2 mars dernier en Préfecture, pour réagir et appeler chacun à s'opposer à toute fermeture de bureau durant la période du contrat postal.

Nous considérons en effet que le nombre de fermetures de bureaux de poste annoncées ou envisagées par la direction départementale en Seine-Maritime n'est pas compatible avec les missions de service public assignées à ce groupe.

Missions de services publics qui motivent l'agent public engagé et dont cette commission se doit d'exercer son devoir de contrôle.

En tout cas, si j'en juge aux très nombreuses mobilisations des usagers et des élus locaux en réaction aux diverses annonces de fermeture de bureaux de poste, je pense que nos concitoyens n'admettront pas que de l'argent public vienne financer des fermetures de bureaux de poste.

Nous attendons donc par mon propos ce matin un soutien unanime des élus siégeant au sein de cette commission pour aller dans le même sens qui pourrait prendre la forme d'une intervention de vous-même Monsieur le Président au nom de tous les groupes ici pour obtenir de la direction de La Poste un moratoire sur toutes les fermetures envisagées jusqu'en 2019.